

**Extrait des délibérations**  
de la Commission permanente

**Séance du vendredi 26 mars**  
**2021**  
**N° CP-2021-3-10-2**

**PDH 67 - PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR MISE À  
DISPOSITION D'UN BÂTIMENT EN VUE DE LA CRÉATION DE LOGEMENTS  
LOCATIFS SOCIAUX**

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

**PRESENTS :**

ADRIAN Daniel, ALFANO Alfonsa, BAUER Marcel, BERTRAND Rémi, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFET Françoise, BURGER Etienne , CAHN Mathieu, CARBIENER Thierry, DEBES Vincent, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, ELKOUBY Eric, JANDER Nicolas, ESCHLIMANN Michèle, FISCHER Bernard, GRAEF-ECKERT Catherine, GRAPPE Alain, GROFF Bernadette, HABIG Michel, HAGENBACH Vincent, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HOERLE Jean-Louis, HOLDERITH Nadine, HOMMEL Denis, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, JUNG Martine, JURDANT-PFEIFFER Pascale, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KEMPF Suzanne, KLINKERT Brigitte, KOCHERT Stéphanie, LE TALLEC Yves, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARAJO- GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MORITZ Christine, MULLER Betty, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, OEHLER Serge , PAGLIARULO Karine, PFERSDORFF Françoise, RAPP Catherine, SCHITTLY Marc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, THOMAS Nicole, VALLAT Marie-France, VOGT Pierre, WITH Rémy, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

COUCHOT Alain donne procuration à Catherine RAPP  
DELMOND Max donne procuration à JANDER Nicolas  
ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle  
FERRARI Pascal donne procuration à LUTENBACHER Annick  
GREIGERT Catherine donne procuration à BAUER Marcel  
HEMEDINGER Yves donne procuration à DIETRICH Martine  
MEHLEN-VETTER Josiane donne procuration à HAGENBACH Vincent  
ORLANDI Fabienne donne procuration à WITH Rémy  
TRIMAILLE Philippe donne procuration à Pierre VOGT

**ABSENTS :**

DELATTRE Cécile  
DREXLER Sabine  
MUNCK Marc

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-1-1-04 du 2 janvier 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-1-1-03 du 2 janvier 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace au Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération du 26 mars 2018 (CD/2018/008) du Conseil Départemental du Bas-Rhin adoptant la politique départementale de l'habitat,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission de l'insertion, de l'habitat et de la lutte contre la pauvreté,
- VU l'avis de la Commission territoriale Ouest Alsace,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'attribuer une subvention d'investissement de 15 400 €, versée en une fois, à la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche au titre de la mise à disposition du bien Site Bénerville à Saulxures au profit d'Habitat de l'III en vue de la création d'une résidence sociale de onze logements financée en PLAI (prêt locatif aidé d'intégration).
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants soit 15 400€ sur le programme P038 - Opération 003 - Enveloppe 05 - chapitre 204 - fonction 555 - nature 2041512.

Le Président



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité